

**4^e Congrès de l'Ordre National des Experts-comptables
les 10 et 11 Décembre 2016
Hôtel Sofitel Alger**

**Par Monsieur Rabah LABIDI
Consultant –Formateur
Secteur des Assurances**

RISQUES ET ASSURANCES D'UNE ENTREPRISE

« Vers une synergie »

Une meilleure gestion des risques

Quel que soit le degré de développement atteint par l'entreprise et quelle que soit sa surface financière, certains périls la guettent et peuvent, s'ils surviennent, l'affaiblir sérieusement ou l'anéantir. D'où la nécessité de recourir à l'assurance. Seulement voilà, les entreprises sont différentes les unes des autres et chacune devrait se prémunir contre les périls qui la menacent d'une façon appropriée et personnalisée.

Malheureusement, les gestionnaires des assurances des entreprises partent, très souvent, d'un schéma préétabli pour souscrire des assurances sans tenir compte de leurs réalités propres. Cela aboutit inéluctablement à des assurances onéreuses et inutiles, faisant double emploi avec d'autres assurances voire même avec des « trous » de garantie

Les assurances de l'entreprise doivent être définies dans un cadre global, cohérent et sur la base d'une connaissance approfondie de l'entreprise et compte tenu d'une stratégie claire.

Questionnaire relatif à l'analyse et à la maîtrise des risques

➤ Principes généraux de gestion des risques

- La société dispose-t-elle d'un langage commun « en matière de risques (typologie homogène, critères de recensement, d'analyse et de suivi,...)
- La société a-t-elle mis en place des objectifs en matière de gestion des risques

➤ Identification des principaux risques

Le dispositif de contrôle interne comprend un système visant à s'assurer de l'existence d'un processus d'identification des principaux risques liés à l'activité de la société.

Le niveau de détail de ce processus est adapté aux objectifs, caractéristiques et environnement de la société (des décisions stratégiques aux opérations)

- Existe-t-il un processus d'identification des principaux risques ? Le cas échéant, ce processus intègre-t-il les objectifs de la société ? Une organisation a-t-elle été mise en place à cet effet ?

➤ Analyse des principaux risques

- Pour les principaux risques identifiés, l'entreprise réalise-t-elle une analyse des incidences potentielles (chiffrées ou non, financière), et du degré de maîtrise estimé ?
- L'analyse des risques tient-elle compte des évolutions internes ou externes à la société ?
- Ces analyses donnent-elles lieu à des actions spécifiques ? la responsabilité de ces actions est-elle définie ? le cas échéant, la mise en œuvre de ces actions est-elle suivie ?

➤ Procédures de gestion des principaux risques

- Une politique et des procédures de gestion des principaux risques ont-elles été définies, validées par la direction et mises en place dans la société ?

- Des moyens spécifiques sont-ils consacrés à la mise en œuvre et à la surveillance des procédures de gestion des risques ?
- Les responsabilités en matière de gestion des risques sont-elles définies et communiquées aux personnes concernées ?
- Les expériences passées de l'entreprise (ou d'acteurs comparables) en matière de risques sont-elles prises en considération ?
- La direction reçoit-elle une information sur les caractéristiques essentielles des actions engagées pour gérer les principaux risques de la société (nature des actions engagées ou des couvertures en place, assurances, exclusions, montants des garanties...) ?
- L'entreprise a-t-elle mis en place un plan de gestion de crise ?

➤ Surveillance des risques et des procédures de gestion des risques

- L'entreprise communique-t-elle aux personnes intéressées :
 - Sur ses facteurs de risques ?
 - Sur les dispositifs de gestion des risques ?
 - Sur les actions en cours et les personnes qui en ont la charge ?
- L'entreprise a-t-elle identifié les obligations légales et réglementaires applicables en matière de communication sur les risques ?
- Existe-t-il un mécanisme permettant, si nécessaire, d'adapter les procédures de gestion des risques à une évolution des risques, de l'environnement externe, des objectifs ou de l'activité de la société ?
- Existe-t-il un dispositif permettant d'identifier les principales faiblesses du dispositif de gestion des risques mis en place par la société, et les corriger ?
- Le Conseil d'administration ou le Conseil de surveillance, selon le cas, a-t-il été informé des grandes lignes de la politique de gestion des risques ? Est-il régulièrement informé des principaux risques identifiés, des caractéristiques essentielles du dispositif de gestion

des risques, notamment des moyens mis en œuvre et des actions d'amélioration en cours ?

Programme de maîtrise des risques

L'identification des risques accidentels auxquels l'entreprise est exposée s'articule autour d'une méthode comportant 4 étapes :

- **Première étape : identifier les risques**, c'est-à-dire tous les actifs qui peuvent être perdus accidentellement, qu'il s'agisse de ressources humaine et techniques, de responsabilités ou de ressources financières.
- **Deuxième étape : les évaluer**, c'est-à-dire calculer soit le montant potentiel du dommage, soit le coût requis pour remplacer la ressource perdue. Cette évaluation doit permettre de limiter les capitaux de l'assurance à une hauteur adéquate, et par voie de conséquence, le montant de la prime.
- **Troisième étape : maîtriser ceux qui peuvent l'être**, par des systèmes de prévention et de protection. L'opinion de l'assureur sera ainsi influencée quant à la fréquence et la gravité des événements envisagés.
- **Quatrième étape : transférer le solde de l'assurance**, c'est-à-dire assurer en se protégeant d'abord du sinistre catastrophique, puis du cumul des sinistres de fréquence.

La gestion du dossier « assurance » dans l'entreprise

1. Règles d'or
 - a) Le dossier Assurances existe
 - b) Il a pour but essentiel la protection des hommes et du patrimoine
 - c) Il représente un coût d'exploitation
 - d) Il est indispensable qu'un collaborateur en soit responsable
 - e) Il doit être géré de la même manière qu'on gère les ventes, les achats, le personnel les finances, etc.

Trop souvent encore, le dossier Assurance dans l'entreprise est considéré comme marginal. On paie les primes comme on règle les cotisations sociales, les impôts et autres taxes sans attacher suffisamment d'importance à ce que qu'on paie et à la raison pour laquelle on paie.

Bien géré, le dossier Assurance est à la fois une sécurité et une source d'économies (économie de prime et économie de temps).

2. Méthodes de classement :

- Un dossier par police (le dernier avenant en date se trouvant classé au-dessus des autres),
- Un dossier par objet de correspondance relative à la police,
- Un dossier par sinistre (et ce suivant les trois grands secteurs
 - . Le personnel
 - . Le patrimoine
 - . La responsabilité des tiers

3. Mise à jour / Révision des polices

- Au moins une fois par an
- A l'expérience des sinistres survenus
- A la parution des indices inflation, taux change, etc.
- Lors de la création de nouveaux sièges, départements, lancement de nouvelles fabrications ou nouveaux produits, etc.

L'assurance, c'est quoi ?

L'assurance est le seul moyen au monde de faire supporter par autrui (l'assureur) les risques accidentels que vous ne pouvez pas supporter seul :

- C'est vrai pour un individu,
- C'est vrai pour une entreprise

Tous les risques doivent être gérés mais tous ne doivent pas nécessairement être assurés

Le plein de souscription

Le pourcentage accepté par chaque assureur est fonction de critères fixés à l'avance reflétant ses propres capacités financières.

→ *L'assureur définit son plein de souscription ou plein d'acceptation*

Le plein de souscription est la somme maximale qu'un assuré peut accepter sur un risque déterminé

Les pleins sont déterminés par catégories d'assurance et par nature des risques.

→ *Plus le risque encouru est important, moins le plein est élevé.*

→ Les souscripteurs doivent respecter les pleins de souscription :

→ S'ils dépassent ces montants, la société d'assurance court un risque de faillite.

Lorsque les risques sont plus importants que la moyenne des risques assurés, la survenance des sinistres, peut mettre en péril l'équilibre de la mutualité des risques et par conséquent l'équilibre financier de la société d'assurance.

D'autre part, cet équilibre peut être menacé par un cumul des risques qui malgré proches de la moyenne, ils sont susceptibles d'être sinistrés à l'occasion d'un même événement.

Pour éliminer ou minimiser le risque de déséquilibre de la mutualité des risques, les assureurs ont recours à plusieurs *techniques de division des risques*. Ces techniques permettent de pulvériser le risque et le rendre supportable et compatible avec la capacité financière de l'assureur.

Ces techniques sont les suivantes :

1. la coassurance

2. la réassurance

1. La coassurance

Elle consiste en un partage proportionnel d'un même risque entre plusieurs assureurs, appelés *coassureurs*. Chaque coassureur s'engage pour un certain pourcentage en fonction de son plein de souscription. Il reçoit le même pourcentage de la cotisation totale payée par l'assuré, et paie le même pourcentage de la prestation due en cas de sinistre.

Le contrat de l'assurance est géré par l'un des coassureurs, appelé l'apériteur (*leading insurer* en anglais), choisi, pour ces compétences techniques. L'apériteur fixe les conditions d'assurance et la tarification, qui seront acceptées par les autres coassureurs, dits suiveurs.

2. La réassurance

La réassurance est souvent définie comme l'assurance de l'assurance. C'est une opération par laquelle une société d'assurance (la *cédante*) transfère moyennant une somme convenue une partie des risques qu'elle a pris en charge à une autre société (le *réassureur* ou *cessionnaire*). En d'autres termes, la cédante s'assure elle-même auprès d'une autre société pour une partie des risques qu'elle a souscrits.

La réassurance permet à l'assureur de souscrire des risques d'une valeur plus importante, individuellement ou en cumuls. De plus, elle permet une *division* des risques à l'échelle *planétaire* en fonction des capacités financières des différents marchés.